

La délégation technique

Le concept de *délégation technique*, le second des deux termes qui donnent leur nom à ce travail, se distingue en profondeur des métaphores de l'ordinateur que nous avons présentées plus haut ; il ne tire pas son origine d'une image ou d'une idée précise de la machine, mais de la morphologie du rapport entre l'être humain et la technique, soit plus précisément ici les objets que nous avons nommé les métatechnologies. En ce sens, le concept de délégation est essentiellement *relationnel*. Ce n'est pas seulement les entités mises en relation qui déterminent le caractère de cette relation. Les êtres

⁶³ Cette perspective est habituellement associée aux travaux de Fodor, p.ex. Fodor, Jerry Alan : *The Language of Thought*. Cambridge MA : Harvard University Press, 1975

⁶⁴ En ce sens ce texte s'inspire du travail de Vilém Flusser [1998 ; etc.], dont la méthode consiste à lier les évolutions des média aux phénomènes plus large de la culture, sans pour autant proposer un déterminisme direct à la manière de McLuhan.

humains et les dispositifs sont également affectés par la morphologie des relations qu'ils entretiennent.⁶⁵

Encore une fois, il ne s'agit pas de trouver la « bonne » ni même la « meilleur » façon de décrire le rapport homme-machine ; chaque concept, modèle ou métaphore produit des zones de visibilité ainsi que des marges, chacun permet de penser – et peut-être par la suite de construire – l'objet en question différemment des autres. Particulièrement en sciences humaines, la diversité est à la fois un capital, un bien précieux et un talon d'Achille ; on ne gagne rien à tenter de réduire la multiplicité des regards par un geste d'impérialisme conceptuel. Nous développerons la notion de délégation plutôt comme un supplément, une sorte de « méta-métaphore », comme une façon de regarder et de questionner les autres métaphores, de les examiner sous un angle différent, de modifier la distribution des centres et marges. Considérant que métaphore et modèle soulignent toujours certaines caractéristiques au prix d'en cacher d'autres [Lakoff / Johnson 1980, p. 141], le concept que nous allons introduire dans ce chapitre servira surtout à mettre en évidence des éléments, des aspects et des questions qui ont été négligés. Ce travail de déplacement ne doit pas nécessairement s'opposer aux espaces métaphoriques existants et établis, il peut y ajouter une dimension transversale.

Chaque travail scientifique doit se justifier par une volonté de savoir, un problème ou un déficit ; si les connaissances et les appareils conceptuels en place répondaient déjà à toute question, il n'y aurait pas de raison de vouloir les modifier, déplacer ou élargir. Notre propre justification partira d'une citation de Philip E. Agre, qui travaille depuis longtemps à un changement de paradigme en intelligence artificielle :

« Un programme technique basé sur une métaphore génératrice particulière va rencontrer des difficultés sur ses marges. » [Agre 1997, p. 46]

Agre avance un argument en faveur d'une réforme de l'intelligence artificielle qui est directement lié à la force qu'ont les métaphores d'orienter les représentations. Selon l'auteur, les métaphores de base de la discipline – essentiellement cognitivistes et ciblées sur la rationalité des comportements – ne permettent plus de faire avancer la recherche parce qu'elles ne peuvent pas capter l'intelligence en tant que phénomène localisé et situé dans un pratique quotidienne et routinière. Les marges des métaphores, les éléments qu'elles cachent et rejettent à leur périphérie, viennent hanter leurs centres.

Pour transposer ce principe dans le cadre de ce travail de thèse, on doit avant tout constater que la place de l'ordinateur dans les sociétés, et par conséquent celle de l'objet technique lui-même, évolue

⁶⁵ « La réalité est dès lors autant dans le lien que dans la distinction entre le système ouvert et son environnement. » [Morin 2005, p. 32]

en permanence. Les éléments logiciels et matériels, les pratiques d'usage, les relations homme-machine ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a dix ans. L'Internet et surtout le Web ont introduit l'ordinateur dans l'intimité du quotidien d'un très grand nombre de personnes. La recherche d'information par ordinateur n'est plus le domaine des experts et des universitaires. Les moteurs de recherche se sont tellement banalisés⁶⁶ qu'on parle, en anglais courant, de « *to google something* » pour chercher quelque chose sur le Web (*Merriam-Webster*). Les techniques de communication comme le courrier électronique, la messagerie instantanée et surtout le chat par vidéo appartenaient au domaine de la science fiction il n'y a pas longtemps alors qu'aujourd'hui, chaque lycéen les utilise. Le numérique fait désormais partie d'une grande partie de nos activités culturelle ; et rien ne laisse penser que cette fuite en avant s'arrêtera bientôt. Les concepts à travers lesquels nous essayons de penser cette liaison intime ont du mal à suivre. Généralement, ils se divisent d'une part en un regard *micro*, celui porté sur le rapport homme-machine toujours conçu comme le rapport d'un être humain à une machine, et d'autre part en un niveau *macro*, celui de la réflexion sociologique et philosophique qui oppose société et technoscience sur un plan abstrait. Le niveau méso où on rencontre les pratiques de groupe et les usages, stabilisés dans le temps, est pourtant le domaine de préférence des SIC⁶⁷ ; il existe cependant une certaine hésitation quant à l'applications de certains concepts issus de l'analyse des média traditionnels aux dispositifs informatiques et à leur contexte [cf. Jeanneret 2005]. Nous n'avons pas de réticence à examiner un journal comme un acteur politique, mais nous limitons notre analyse des moteurs de recherche, par exemple, en ce qui concerne leur *fonctionnement interne*, aux critères de performance (*precision* et *recall*) et de facilité d'usage (*usability*), et, concernant leur *encadrement extérieur*, à leur réception par ceux qui les utilisent. Mais au moment où les usages des NTIC s'étendent à la société toute entière et que les outils sortent du contexte de travail, prétendent réservé aux fonctions utilitaires, les marges viennent hanter les centres et nous nous rendons compte qu'« observer ce qui se passe autour des médias ne suffit jamais à tenir de quoi ils procèdent » [Jeanneret dans Robert 2005, p. 9]. Or, la « teneur du politique » [ibid.] des NTIC se fait en même temps à l'intérieur, dans le travail technique qu'elles réalisent, qu'à l'extérieur, les relations qu'ils entretiennent avec leur contexte social et culturel. La compréhension de ce constat doit forcément en passer par la métaphore.

Nos sociétés de haute technologie demandent un travail de métaphore continu qui implique à chaque fois de « redécrire la réalité » [Ricoeur 1975, p. 11]. Mais ce travail ne peut pas se contenter

⁶⁶ Selon *PEW Internet and American Life Project* [Rainie / Shermak 2005], chaque jour en moyen 60 millions de personnes utilisent un moteur de recherche aux États-Unis.

⁶⁷ Ce sont avant tout les études sur les usages des NTIC qui se situent à ce niveau et représentent la plus importante passerelle entre les aspects communication et information des SIC.

d'amasser des métaphores ; le travail scientifique consiste à transformer le réseau sémantique impliqué par la métaphore en quelque chose de plus stable. À partir de la métaphore, il faut bâtir un modèle. En ce qui concerne la délégation, il y a deux champs dans lesquels nous pouvons trouver des éléments pour alimenter un véritable concept : celui de l'usage courant en politique et dans les organisations et celui de la théorie des acteurs-réseaux (*Actor-Network-Theory*), un courant théorique de la sociologie de l'innovation qui donne une place importante à cette notion.

1.2.1 La délégation en politique et organisation

Le travail de production d'une perspective scientifique commence ordinairement par une série de stabilisations préalables, c'est-à-dire des définitions. Nous en avons proposé quelques-unes qui concernent des objets techniques. Pour la notion de délégation, il sera également nécessaire d'avancer en plusieurs étapes. Bien que le terme connaisse déjà une certaine utilisation dans le contexte des recherches sur les interfaces – nous en discuterons plus loin – il nous semble qu'il faut laisser ce débat de côté pour l'instant afin d'isoler le cœur de l'idée que nous souhaitons exprimer, qui ne se réduit pas à la question de l'interaction dans son sens restreint.

Le Robert définit « délégation » comme la « commission qui donne à quelqu'un le droit d'agir au nom d'un autre » et l'acte de déléguer de façon analogue comme l'acte de « charger quelqu'un d'une fonction, d'une mission, en transmettant son pouvoir ». Ces définitions indiquent qu'en employant ce terme, nous nous trouvons tout de suite dans la question de l'organisation du rapport entre les êtres humains, c'est-à-dire dans le monde du social. Il convient pourtant de séparer deux sphères où le terme trouve des significations plus spécifiques et quelque peu différentes. La première est celle de l'organisation de l'État qui prend habituellement en démocratie la forme du système représentatif ; la délégation y est un concept de politique. La seconde est celle de l'organisation sociale du travail ; la délégation y est d'abord un concept sociologique, puis un principe de gestion et de management.

Politique

La dimension politique et juridique du terme « délégation » n'est pas seulement indiquée par les mots « droit » et « pouvoir » dans les définitions du *Robert*, mais l'étymologie du mot même nous impose cette piste : on y retrouve le mot latin « *lex* » qui se traduit par « contrat » ou « accord » et par « loi ». Le verbe « *delegare* » signifie « transférer », « charger » ou « mandater », mais aussi « envoyer ». A partir de ces indications, nous pouvons déduire que l'acte de délégation implique, du moins sur le plan politique, le transfert du pouvoir de conclure un accord, un contrat et, en fin de compte, d'établir la loi. Nous retrouvons cette notion en français actuel dans le terme « délégation » entendu comme groupe d'envoyés qui ont le pouvoir de négocier un contrat avec une entité extérieure (un groupe ou un État). De façon plus générale, notre système de démocratie représentative se base entièrement sur cette idée de transfert du pouvoir législatif : à intervalles déterminés, le souverain – le

peuple – élit ses représentants qui se chargent pendant une période législative d'établir *la loi à sa place*. Sur un plan plus abstrait, il s'agit du transfert du *pouvoir décisionnel* [cf. Sfez 2002] de choisir parmi les options et directions de développement qui se présentent à une communauté ou société.

Dans le cadre du travail conceptuel entamé ici, nous devons attacher la plus extrême importance au fait que le rapport entre celui qui délègue et celui qui devient mandataire n'est pas de l'ordre de la *relégation*. L'idée de délégation telle qu'on la trouve au centre de la démocratie représentative ne consiste pas à transférer le pouvoir puis à oublier ou à couper toutes les liaisons entre les partenaires. Bien que cela soit trop souvent le cas dans nos sociétés de consommation, cet esprit de « *set it and forget it* » n'est pas celui du citoyen actif sans lequel le principe démocratique se trouve vidé de sens. Or, la démocratie représentative fonctionne – idéalement – sur la base de la double notion de *contrôle* et de *responsabilité* ; celui qui délègue a le droit de questionner sur ce qui est fait et décidé en son nom et celui qui détient le mandat a le devoir de répondre. La délégation n'est donc pas un *acte singulier* mais une *relation continue*, basée sur un aller-retour perpétuel et fondée sur un acte de confiance.

Cela ne veut pas dire qu'il existe une symétrie entre les deux partenaires impliqués dans la délégation. La question générale de l'asymétrie du pouvoir et plus précisément celle de sa distribution spécifique y jouent un rôle fondamental. Bourdieu les thématise quand il écrit que le transfert de pouvoir porte implique un retour sur la relation entre celui qui délègue et le mandataire :

« [S]'il est vrai que déléguer, c'est charger quelqu'un d'une fonction, d'une mission en lui transmettant son pouvoir, on doit se demander comment il peut se faire que le mandataire puisse avoir du pouvoir sur celui qui lui donne pouvoir. » [Bourdieu 1987, p. 185]

Ce paradoxe se tient au cœur de la question de la délégation et la théorie politique essaye depuis longtemps de donner des réponses pratiques au problème du cumul de pouvoir de ceux qui gouvernent. Les fameux *checks and balances* (contrôle et équilibre) aux États-Unis par exemple installent, à l'intérieur de la séparation des pouvoirs, un système de contrepouvoir où chaque branche est limitée par et limite les autres. Tout système démocratique connaît de tels mécanismes ; ils ne peuvent pourtant pas éliminer le risque d'un abus de pouvoir parce que cette possibilité fait partie du principe de délégation même. L'ambivalence consécutive en est une qualité fondamentale.

Dans *Consequences of Modernity* (Les conséquences de la modernité), Anthony Giddens [1990] constate de plus que le passage à la modernité est avant tout marqué par une croissance continue de la dépendance de l'individu aux systèmes sociaux et techniques qui l'entourent. Dans ce contexte, la délégation n'apparaît plus comme le libre choix des citoyens, mais comme un processus historique qui nous place dans une situation où l'exigence de *faire confiance* à nos mandataires (individus et systèmes) est une condition *sine qua non*. Pour que le système fonctionne, nous sommes forcés de déléguer. La question du pouvoir politique se joue donc dans l'écart qui s'ouvre entre, d'un côté, les structures de force et de domination qui se sont installées au fil des siècles et, de l'autre, l'idéal d'un système politique où le peuple soit de fait le souverain.

Nous ne pouvons pas entrer plus dans la question complexe et ambivalente de la représentation politique mais nous y reviendrons dans la deuxième partie.

L'organisation sociale du travail

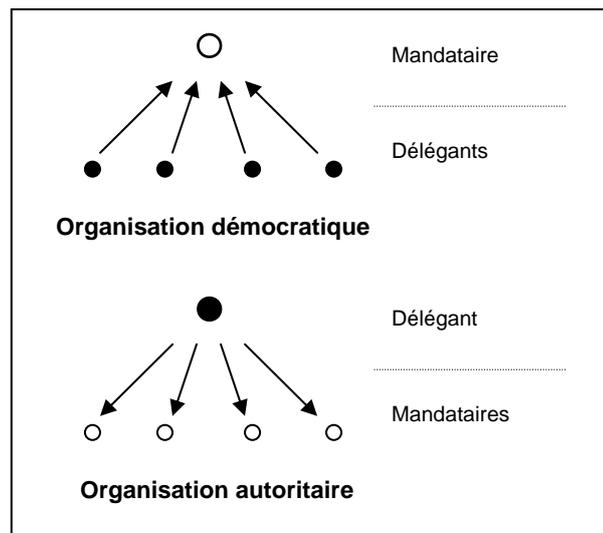
Sur le plan de l'organisation sociale, la notion de délégation reprend certains éléments du plan politique, en y introduisant cependant des changements et des extensions. Bien que cela semble banal, il faut constater que la condition préalable de la délégation est la *différenciation*. Ce concept fut introduit en sociologie par l'allemand Georg Simmel⁶⁸ qui l'utilisait pour décrire un processus de réduction d'homogénéité à tous les niveaux sociaux. Il constata donc que dans l'époque moderne, les métiers se subdivisent, que les modes changent toujours plus rapidement, que les coutumes et même les habitudes alimentaires connaissent une variété croissante. Si Adam Smith [1999] faisait déjà l'éloge de l'efficacité de la division du travail, c'est Simmel qui étendit le principe de différenciation et spécialisation sur tout le domaine du social et de la culture. Nous verrons plus tard que cet élargissement hors du monde de travail est essentiel pour l'application du concept de délégation au monde des techniques.

La différenciation donne lieu à l'organisation ; au moment où les individus se spécialisent, il faut une structuration organisatrice qui intègre les sous-parties pour en faire un tout qui continue à fonctionner. La plupart des formes qui se mettent ainsi en place, intègrent un élément de hiérarchie. L'organisation pyramidale domine la vie de groupe puis celle des sociétés au long de l'histoire de l'être humain. Nous y retrouvons une forme de délégation qui caractérise surtout le monde de l'entreprise jusqu'à nos jours : le transfert d'une responsabilité ou d'une tâche vers un subordonné pour qu'il la prenne en charge à *la place* de celui qui délègue. Les motifs de ce transfert sont d'un côté la volonté de se décharger, de l'autre la maximisation⁶⁹ de sa propre portée et efficacité à travers un autre plus spécialisé dans le domaine visé. Cela ne va pas sans coût : le *contrôle direct* qu'on porte sur une tâche qu'on accomplit soi-même se transforme en *contrôle indirect* qui passe par un contrôle d'ordre social de celui qui devient mandataire lorsqu'il est chargé d'une mission. L'image la plus claire de cette forme d'organisation reste l'organisation militaire et le principe de la chaîne de commandement. Bien qu'il soit de plus en plus critiqué, l'idéal militaire inspire jusqu'à présent un grand nombre des formes d'organisation – surtout en entreprise. Il garantit le fonctionnement sans faille des principes de contrôle et de responsabilité parce que l'équilibre entre délégant et mandataire

⁶⁸ Simmel, Georg : *Über soziale Differenzierung. Soziologische und psychologische Untersuchungen*. Leipzig : Duncker & Humblot, 1890

⁶⁹ Ce principe de maximisation de la force par délégation est déjà noté par le stratège Sun Tzu (parfois Sun Zi) au 4^{ième} siècle av. J.-C. cf. Tzu, Sun : *L'art de la guerre*. Paris : Flammarion, 1999

est inversé par rapport au système de représentation qui prévaut en démocratie. Le transfert de pouvoir ne se fait plus du bas vers le haut, mais dans la direction inverse : ce ne sont pas les citoyens qui choisissent un mandataire, mais un dirigeant / officier / manager qui distribue des tâches. La question paradoxale de savoir comment assurer la continuité de la chaîne de commandement dans une société fondée sur le principe de liberté fait partie des préoccupations centrales des théories du management. Et il faut aussi ajouter une nuance en remarquant que d'une part, le système de la représentation est sillonné d'éléments autoritaires et, d'autre part, que le monde de l'entreprise connaît des tentatives de démocratisation⁷⁰. Nos sociétés apparaissent comme des amalgames des deux modalités.



L'équilibré inversé dans les organisations démocratiques et militaires

Garantir le bon fonctionnement de la chaîne de commandement, que nous préférons appeler moins martialement « chaîne de délégation », nécessite un taux d'autorité variable selon le domaine d'application. Pour que la délégation soit acceptée par le subordonné il faut des stimulants. Si naguère les moyens de motivation relevaient de la violence (État / Armée) et de la spiritualité (Eglise), le capitalisme – grand niveleur de catégories – les a réunis sur la base commune de l'échange monétaire et de l'appât du gain. Cette transformation a aussi eu pour effet d'extraire en partie la délégation du principe hiérarchique. Pas besoin d'être en permanence dans un rapport de supérieur / inférieur pour déléguer une tâche dans une économie de marché. L'architecte à qui on demande de construire une maison est évidemment un égal et le rapport de contrôle et de responsabilité ne se base pas sur une autorité sociale mais sur un échange d'argent qui installe une autorité d'un autre type, économique et légale. Le fait demeure que la relation fondée par le geste de transfert d'une tâche ou d'une responsabilité est toujours basée sur un élément de confiance, c'est-à-dire sur la croyance en la

⁷⁰ Nous allons parler de la démocratisation du travail à propos du design participatif le chapitre 2.5.

compétence et l'honnêteté du partenaire. Nous sommes prêts à assumer cet *acte de foi* parce que nous avons fait l'expérience que le contrat est respecté la plupart du temps [Giddens 1990, p. 29].

La problématique de la confiance joue directement – dans le domaine plus précis de la politique autant que dans le champ général de l'organisation sociale du travail – sur une autre question très importante. La différence entre le transfert d'une tâche et celui d'une responsabilité laisse présager qu'il est possible de distinguer des paramètres qui qualifient la qualité d'une délégation : elle peut être limitée dans le temps mais aussi dans le degré d'autonomie du mandataire.

Le temps

Un acte de délégation peut prendre la forme du transfert d'une tâche mais aussi celle d'un transfert de responsabilité plus globale concernant un domaine d'activité complet. Le premier cas entraîne normalement une claire limitation dans le temps. Une fois la tâche accomplie, la relation fondée par l'acte de délégation se clôt. Cela ne veut pas dire que les autres relations qui existent entre les deux acteurs prennent aussi fin ; au moment où son subordonné apporte à son chef l'étude qu'il lui a demandé de faire, le rapport social et économique se poursuit normalement. Mais on peut dire que le contrat de délégation est rempli par la présentation du résultat. Toujours dans l'esprit du contrôle, la clôture du contrat repose sur un acte de vérification de la part de celui qui a délégué. Le transfert d'une tâche est donc finalisé par son achèvement et le cadre temporaire est normalement fixé et connu auparavant. Le subordonné reçoit un délai précis pour présenter les résultats de l'étude qu'il est chargé de mener à bien. Pareillement, l'architecte commissionné pour la construction d'un bâtiment doit livrer l'œuvre à une date fixée à l'avance. Et même lorsqu'il n'y a pas de précision sur la période imposée au délégué, le contexte et les conventions culturelles impliquent généralement un cadre temporel. Lorsqu'un chef demande à son secrétaire de poster une lettre, il est clair que malgré l'absence d'indications sur le « quand », il serait bien négligent de la poster dans une semaine ou dans un mois. Quand le contrat – souvent implicite mais néanmoins réel – ne donne aucune spécification, on peut conclure que cela veut dire « le plus rapidement possible ».

Le cadre temporel de la délégation d'une responsabilité est en grande partie déterminé par le contenu pratique du transfert. Une responsabilité peut être accordée pour une durée très brève ou au contraire à titre permanent. Ce cadre est défini auparavant (comme limité ou illimité) et comme il s'agit par la suite d'effectuer une série de tâches et non une tâche précise, il n'est pas directement lié à la conclusion de l'une entre elles. Cela ne veut pas dire que le contenu de la responsabilité, le travail fait par le mandataire, ne joue pas de rôle sur la dimension temporelle. Au moment où la confiance entre les partenaires est ébranlée ou lorsque les conditions du contrat ne conviennent plus, le contrat peut être rompu et le mandat retiré ou rendu. Le responsable de la communication d'une entreprise par exemple peut démissionner quand il ne voit plus de rapport entre les résultats qu'il obtient et son salaire. Il peut aussi être viré quand c'est son chef qui ne voit plus de rapport entre l'activité et le salaire de son employé. Dans une démocratie (idéale), un gouvernement peut être forcé à démissionner

lorsqu'il s'avère corrompu ou incompetent. À la différence du transfert d'une tâche précise, qui appartient au domaine du discret, une responsabilité est continue. Bien que cette dernière soit souvent limitée dans le temps par accord préalable – un gouvernement est élu pour une période précise, le travail en *contrat de durée déterminé* se multiplie – aussi longtemps qu'elle dure, elle est une modulation plutôt qu'un acte.

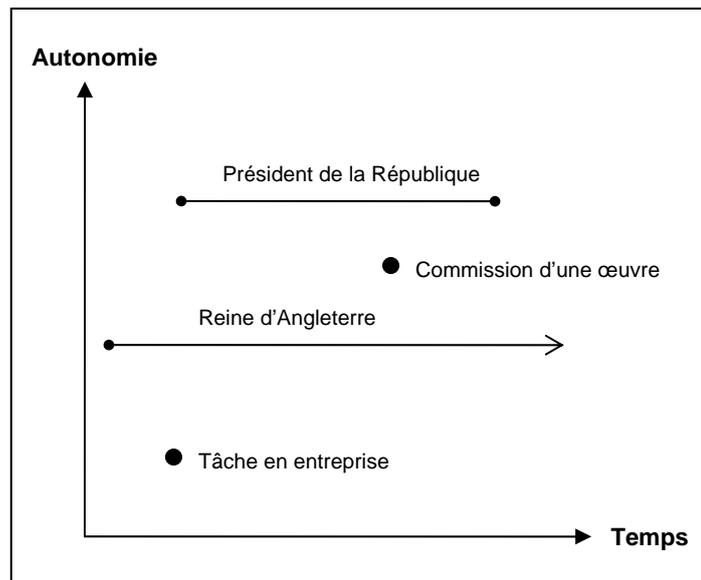
Le degré d'autonomie

La question du cadre temporel de la délégation conduit directement à une autre dimension bien plus difficile à saisir et quantifier. Bien que le cadre temporel soit souvent flou, il existe des unités pour mesurer le temps ; les différents degrés d'autonomie en revanche ne font pas consensus et la notion d'autonomie elle-même fait polémique dans les différentes disciplines. En grec ancien, *autonomia* signifie « se donnant sa propre loi » et fait référence à la *polis*, qui était en même temps autogérée et indépendante des autres cités. Ce qui se définit assez facilement en politique devient bien plus compliqué en philosophie où la question qui gît derrière l'autonomie, le vieux problème de la liberté, fait débat. Il ne serait pas prudent d'entrer dans cette discussion sans fond plus en détail, et à ce stade, il nous semble suffisant de travailler avec une définition non philosophique.

Dans la situation de délégation, le degré d'autonomie signifie donc la capacité de se donner sa propre loi, c'est-à-dire le degré d'indépendance accordé au mandataire par rapport aux formes, moyens et stratégies employés pour remplir sa tâche ; le pouvoir de prendre des *décisions*. Il devrait être évident que l'autonomie n'est jamais complète dans un rapport constitué par un acte de délégation. Une délégation a un contenu : l'acteur qui délègue fixe au moins les grandes lignes d'une tâche ou d'une responsabilité ; faute de quoi, il n'y a pas de sens à parler d'une délégation. Le degré d'autonomie se mesure donc à l'intérieur de l'espace défini par le contrat qui s'instaure au moment du transfert. La richesse du détail de la définition de la tâche ou de la responsabilité donne un premier niveau de contraintes. Le contrôle qui sera effectué au fur et à mesure du déroulement dans le temps forme un second niveau. Cette question est particulièrement discutée dans les entreprises et les manuels de gestion [p.ex. Heller 1998] : les transformations du travail qui se sont mises en place progressivement depuis la deuxième guerre mondiale [cf. Bell 1973] ont apporté une déhiérarchisation qui s'est traduite par un plus grand degré d'autonomie au moins pour une partie des employés. L'argument en faveur de ce mouvement était – et on l'entend encore souvent – le constat qu'un employé qui jouit d'une certaine indépendance sera plus productif que quelqu'un qui se trouve sous contrôle permanent.

Dans le domaine politique, l'autonomie des délégués reste également au centre des débats dans chaque démocratie : chaque expression de mécontentement collectif sert à rappeler au gouvernement que le contrat de délégation mis en place lors des élections repose sur des promesses et des attentes dont la réalisation est contrôlée par l'opinion publique et dont la non-réalisation équivaut à un abus de confiance.

Tous domaines confondus, la délégation implique toujours un rapport de force et donc une relation de pouvoir. Le degré d'autonomie est probablement le terrain de négociation favori entre celui qui délègue et celui qui est mandaté. La liberté et la variabilité de ce jeu de forces seront finalement déterminées par les relations qui lient les deux acteurs hors de l'acte pragmatique de délégation. Dans une hiérarchie stricte un subordonné ne dispose pas une très grande marge de manœuvre pour négocier son degré d'autonomie. Par contre un artiste commissionné pour une œuvre d'art jouira d'une marge de manœuvre plus importante. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la délégation se réalise sur le fond de la domination sociale en place qui, aujourd'hui, se traduit surtout en domination économique. Vu que ce travail n'est pas une thèse en sociologie ou politique, ce n'est pas le lieu d'entrer plus dans les détails, mais il importe tout de même de noter ici que le rapport de force entre les partenaires dans un rapport de délégation peut prendre des formes très différentes et à regarder la relation du gouvernement avec son souverain, le peuple, il est évident que ce n'est pas toujours celui qui délègue qui se trouve dans la position du plus fort.



Cette figure résume schématiquement quelques possibilités par rapport à la morphologie de la délégation.

Ce schéma représente les deux axes qui caractérisent les aspects « quantifiables » dans un rapport de délégation. Bien que tous les aspects qualitatifs de ce rapport n'aient pas été abordés d'une façon extensive, nous avons donné un premier cadre – très général – à cette notion que nous souhaitons progressivement transformer en un concept servant à décrire le relation entre les êtres humains, leurs machines et ceux qui les construisent.

Après cette première rencontre avec la notion de délégation sur un plan plutôt général, il faut maintenant se tourner vers un courant théorique qui la place au centre de ses préoccupations et l'utilise explicitement dans le contexte de la technique.

1.2.2 ANT et délégation

En 1979, un jeune philosophe français publie, en collaboration avec un sociologue anglais, un livre qui déplace la recherche sur le travail scientifique du discours abstrait de l'histoire et de la philosophie des sciences vers les lieux où ce travail se fait pratiquement : les laboratoires. *Laboratory Life*⁷¹ (La vie de laboratoire) de Bruno Latour et Steven Woolgar et plus tard *Science in Action* de Latour [1987] se proposent d'étudier la production des connaissances scientifiques non pas comme l'histoire de l'approche progressive d'une vérité cosmique et éternelle, mais comme une pratique déterminée avant tout par son contexte social. Partant de cette position qu'on pourrait qualifier de *socioconstructiviste*, Latour va, dans les années qui suivent, progressivement modifier sa perspective, s'approchant de plus en plus des *objets* qui prolifèrent dans la recherche scientifique et technique. Dans ses sources d'inspiration figurent la sociologie de Gabriel Tarde et l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel, mais également la philosophie de Michel Serres. Avec la collaboration⁷² et l'apport des sociologues Michel Callon et John Law, cette évolution va donner lieu à un nouvel édifice théorique et méthodologique, la théorie des acteurs-réseaux, principalement connue sous l'abréviation ANT (*Actor-Network-Theory*). Dans ce travail, ce courant de pensée occupe une place de premier ordre. Il est donc nécessaire de nous intéresser de près à la perspective inhabituelle défendue par les auteurs qui se revendiquent de cet ensemble théorique et méthodologique.

Du social à aux attachements

À la suite d'un platonisme déjà critiqué par Nietzsche, nous avons toujours l'habitude de distinguer le monde humain et social, rempli d'*humains* et d'*idées*, d'un autre monde, matériel et fonctionnel, peuplé d'*objets*. Cette perspective ontologique, rapportée aux sciences et techniques constitue la première cible dans la ligne de mire d'ANT. Avec un geste radical, elle refuse de continuer à ranger les objets d'un côté de la barre et le social de l'autre, de continuer à « protéger les sciences contre la pollution par l'imagination, les passions politiques et les intérêts humains ; protéger, en retour, la dignité, la liberté et l'imagination des hommes contre la domination par l'objectivité ou par l'efficacité » [Latour 1993b, p. 8]. À la dichotomie entre le monde des êtres humains et celui des objets – qui retrace également la ligne de démarcation qui sépare les *deux cultures* – ANT substitue une symétrie entre les « acteurs » (ou « actants ») humains et non-humains. La production d'un fait scientifique – et c'est ici que Latour quitte le terrain socioconstructiviste – est décrite par la suite

⁷¹ Latour, Bruno / Woolgar, Steven : *Laboratory Life : The Social Construction of Scientific Facts*. Beverly Hills : Sage, 1979

⁷² La « naissance » d'ANT est régulièrement attribuée à Callon [1980]. Nous nous concentrons ici sur les travaux de Latour parce qu'il n'a pas seulement travaillé sur la genèse de la technologie, mais aussi sur sa place dans la société.

comme la construction d'un réseau de liens ou d'« attachements » qui doit recruter des acteurs de toute sorte : Pasteur par exemple doit négocier autant avec l'académie des sciences, les financiers et le grand public qu'avec ses arguments, ses instruments et les microbes qu'il étudie [Latour 1999]. Une théorie scientifique ne pourrait s'imposer que lorsqu'elle réussit à stabiliser ce réseau hétérogène, composé d'humains autant que de non-humains, qui l'entoure. Par le biais de l'étude du laboratoire, bourré d'appareils et de machines, ANT se rapproche des techniques. A partir des recherches sur la construction des faits scientifiques puis des objets techniques se forme une théorie générale de la technique dont la notion de délégation est un concept clef.

En sciences humaines et sociales, le sujet de la technique n'a pas suscité énormément d'intérêt par le passé ; « la technique n'a pas été saisie comme un objet conceptuel noble dans notre système de pensée » [Scheps, p. 16], elle est vue comme trop impliquée dans la banalité des activités pratiques et économiques, comme dépourvue de la profondeur des activités « humanistes » telles que l'art, la pensée et la politique. En tant que *praxis* elle ne serait pas digne de l'attention de l'homme libre qui trouverait sa sagesse dans la contemplation de la vérité, dans la *théoria*. Voilà pourquoi la technique reste souvent regardée comme la sœur disgracieuse des sciences de la nature. Tandis que ces dernières seraient à la poursuite des concepts, des lois de la vie et de l'univers, la technique ne ferait qu'*appliquer* le savoir pur, le rendre utile et par conséquent le salir. C'est pourtant dans les laboratoires scientifiques que les chercheurs qui ont développé ANT ont d'abord rencontré les machines – ces mêmes laboratoires dont l'étude montrait petit à petit que l'approche socioconstructiviste ne suffisait pas à les comprendre.

Dans un livre récent, *Reassembling the Social* (Rassembler le social), Latour [2005] montre comment le travail scientifique refuse d'être expliqué par cette force mythique qu'est « le social ». Selon l'auteur, la sociologie « classique » - qu'il appelle la « sociologie du social » – donnerait au social une matérialité, une causalité et par conséquent une force d'explication qui lui sont propres. Le travail scientifique pourrait donc être suffisamment bien expliqué en dévoilant les forces sociales qui le déterminent. Selon Latour, la sociologie n'a pourtant pas réussi avec la science ce qu'elle a fait avec d'autres sujets. Il montre que pour une fois, les acteurs qui constituaient l'objet d'étude – les scientifiques et les chercheurs – savaient se défendre, notamment grâce à leurs connaissances et à un capital symbolique considérable. Le monde de la science aurait refusé que son travail soit réduit à l'exercice des forces sociales.

ANT part de cette leçon et son originalité consiste à renverser le rapport entre *explanans* et *explanandum*, entre ce qui explique et ce qui est expliqué. Pour elle, le social n'est pas la « colle » qui lie des éléments entre eux, bien au contraire, il est ce qui émerge au travers des connections et liaisons qui ne sont pas des relations sociales [Latour 2005, p. 5]. Le laboratoire de recherche est en fin de compte le lieu qui montre le mieux que les objets, les instruments, les machines, les institutions, les théories, les ressources financières, installent une multitude d'*attachements* de natures très différentes et le social n'est plus vu comme origine mais comme résultat de cette réticulation multiforme. Par ce

renversement ANT abandonne le constructivisme social ; non pas le constructivisme tout court – la substance et la causalité de la construction ne sont plus la matière étrange du social mais les différents types d'*attachements* entre des entités hétérogènes [Latour 2005, p. 91]. De ce renversement découle directement une théorie de l'action bien particulière.

D'abord, la source souveraine d'une action n'est plus l'acteur humain, mais le rassemblement⁷³ d'une multitude d'entités, humaines ou non-humaines. On pourrait dire que l'acteur est conçu comme un réseau, et l'action comme une chaîne. L'individu et le réseau ne s'opposent pas comme chez Castells⁷⁴ parce que l'individu actant est lui-même compris dans un ensemble de relations [Latour 2005, p. 46f]. Acteur et action sont *composés* et chaque élément de cet amalgame ajoute une *impulsion*, une « cause » pour le dire avec Aristote. Le processus de négociation entre les entités participantes aboutit à la *traduction* du dialogue cacophonique en acteurs et actions. Les causalités qui opèrent dans ce processus peuvent prendre des formes très différentes :

« L'action est empruntée, distribuée, suggérée, influencée, dominée, trahie, traduite. » [Latour 2005, p. 46]

La participation à l'amalgame se fait de manière variable. La composition de l'acteur et de l'action n'est pas le produit d'un processus spécifique dont la substance serait le social. Elle consiste en la rencontre de différents potentiels d'action où chaque entité apporte sa propre logique, son degré d'intensité et son propre « comportement ». Madeleine Akrich [Akrich 1992, p. 208] appelle donc « script »⁷⁵ ce *répertoire actionnel* que chaque entité apporte à l'action et au réseau. Dans un laboratoire, il faut prendre en compte les différentes entités qui participent aux pratiques de construction des savoirs : les instruments et les méthodes autant que les objets étudiés. Dans une telle perspective, la stabilité d'un *fait* dépend de la qualité des liens (*attachements*) du réseau dans lequel il est *inscrit* et *enrôlé*. Chaque lien – technique, communicationnel, institutionnel, théorique, etc. – *ajoute* à la *réalité* du résultat scientifique. Le débat actuel aux États-Unis qui oppose la théorie de l'évolution à celle du « design intelligent » (*intelligent design*) montre que la production de vérité

⁷³ L'idée du rassemblement est très probablement inspirée de la notion heideggerienne du mot « *thing* » qui vient de l'allemand ancien et signifie précisément « assemblée » ou « réunion ». Il est également à l'origine du terme « *Ding* » de l'allemand moderne qui se traduit par « objet » ou « chose ». A partir de ce travail étymologique, Heidegger [1954] propose de voir l'objet et tant que celui qui rassemble et non pas comme une entité simple et dépourvue de sens. Ce renversement se retrouve dans les concepts fondamentaux développés par ANT.

⁷⁴ « Nos sociétés sont de plus en plus structurées autour d'une opposition bipolaire entre le réseau et le moi. » [Castells 1996, p. 3]

⁷⁵ Malgré l'absence de connexion explicite, il est intéressant de noter que le terme « script » joue également un rôle important dans les sciences cognitives et l'intelligence artificielle. Cf. Schank, Roger / Abelson, Robert : *Scripts, Plans, Goals and Understanding*. Hillsdale NJ : Lawrence Erlbaum Associates, 1977

engage un nombre important de types d'activités humaines, le travail proprement scientifique n'étant qu'une de celles-ci.

Ce regard attentif à l'hétérogénéité des forces en jeu a été progressivement employé hors des limites des laboratoires de science et de R&D. Bien qu'on puisse l'utiliser dans le cadre de tout genre de recherche, ANT se concentre sur les domaines nouveaux, pas encore « stabilisés », qui permettent d'étudier le libre jeu des liens en train d'émerger et de se cristalliser. Cette « sociologie orientée-objet pour des humains orientés-objet » (*object-oriented sociology for object-oriented humans*) [Latour 2005, p. 74] connaît ses applications les plus efficaces dans les domaines nouveaux où les schémas classiques ne fonctionnent guère, où les objets de la technique et des sciences sont devenus trop nombreux ou trop puissants pour que leur apport soit ignoré ou caché derrière les rideaux du social. Les NTIC nous semblent constituer une cible de choix pour ce courant de pensée original mais parfois contre-intuitif. Nous devons donc examiner de plus près la perspective que les auteurs d'ANT portent sur les techniques.

ANT et la technique

Avant de nous tourner vers la place qu'occupent les objets techniques dans le cadre d'ANT, il faut préciser que la théorie de l'action constitue la base effective de cet édifice théorique. L'action y est définie comme la transformation d'un état de choses en un autre [Latour 2005, p. 52]. Bien que ces transformations ne se limitent pas au plan matériel, il ne s'agit pas d'un ensemble théorique qui prendrait la question de l'information, celle de la dimension symbolique ou encore de la production de sens comme point de départ. Voilà pourquoi l'interaction avec l'ANT est une bonne façon d'introduire la dimension d'action dans les SIC. La retenue par rapport à la dimension du sens s'explique par le fait qu'ANT se présente avant tout comme un « argument *négatif* » [Latour 2005, p. 141] qui permet de ne pas souscrire instantanément aux conceptions préfabriquées et aux dichotomies établies. À l'image de l'*epochè* chez Husserl, elle tente de suspendre l'application de certaines distinctions le plus longtemps possible, notamment celle qui sépare l'humain du non-humain, le social de la matière (qui fonctionne). Dans le contexte des techniques, cette symétrie s'applique de préférence à deux champs de recherche proches, mais non identiques : la genèse de l'objet technique d'un côté, et, de l'autre, son intégration aux réseaux hybrides de la « société ».

ANT n'est cependant pas la première tentative pour trouver un regard et un vocabulaire communs qui décrive à la fois les êtres humains et les objets. La célèbre cybernétique de Norbert Wiener [1965] affichait déjà un tel projet, et selon Breton et Proulx, le « mot 'cybernétique' fut la première tentative dans ce sens » [Breton / Proulx 2002, p. 130]. Mais la cybernétique emploie – comme le font ses « successeurs spirituels », l'intelligence artificielle et les sciences cognitives – un imaginaire technique et mathématique pour bâtir une passerelle entre les deux bords de l'abîme qui sépare l'humain du non-humain, tandis que l'imaginaire d'ANT reste fermement du côté des sciences humaines et sociales. ANT ne souhaite pas réduire le comportement des êtres humains à celui des machines, comme on

pourrait le reprocher à la cybernétique.⁷⁶ De plus, la symétrie entre les humains et les non-humains prend, chez ANT, la forme d'une réduction méthodologique qui sert surtout à éviter la division prématurée de l'être en deux camps :

« ANT ne consiste pas à établir une absurde 'symétrie entre les humains et les non-humains'. Etre symétrique, pour nous, veut simplement dire ne pas imposer a priori une fallacieuse asymétrie entre l'action humaine intentionnelle et le monde matériel des relations causales. » [Latour 2005, p. 76]

ANT prévoit la possibilité de peindre le monde non par le noir et blanc d'une opposition diamétrale et immuable de l'humain et du non-humain, mais par le composé de diverses densités de gris sur une échelle qui va de l'action intentionnelle à la causalité matérielle. Encore une fois, c'est le laboratoire – cette fois le laboratoire de R&D – qui montre le mieux en quel sens les objets techniques sont le résultat de processus hétérogènes, eux-mêmes fortement marqués par d'autres objets et instruments, élaborés auparavant. Pour ne pas rester bloqué dans une boucle infinie, Latour remplace le couple dichotomique technologie / société par le terme « collectif ». Cette nouvelle globalité est composée d'acteurs humains et non-humains. La qualité, la flexibilité et la portée des « scripts » de ces acteurs ne sont pas nécessairement équivalentes ; mais il est important de faire émerger ces différences dans l'analyse au cas par cas au lieu de les fixer avant même de s'approcher de la réalité hétérogène. Le collectif brise cette « ancienne barrière, réputée infranchissable, entre les signes et les choses, le sujet et l'objet, l'organisation de notre société et la répartition des êtres du monde naturel » [Latour 1993b, p. 8]. Les acteurs qui composent le collectif sont non seulement caractérisés par des scripts qui diffèrent par leur nature, mais ce sont toujours des réseaux, composés d'autres acteurs, ce qui rend la chose encore plus compliquée. Dans une situation aussi complexe, ANT rappelle que la stabilité apparente des choses et des états n'est que le résultat d'un travail de stabilisation qui doit toujours actualiser les liens entre les différentes entités qui participent des acteurs-réseaux.

L'abolition des notions jumelles de société et de technologie et leur remplacement par le terme *collectif* permet d'ailleurs de rester à l'écart d'un déterminisme technique autant que d'un

⁷⁶ Il est difficile de dire si la focalisation sur les notions de « but » (*goal*) et de « rétroaction » (*feed-back*) qui se trouvent à la base de la perspective cybernétique est une réduction *méthodologique* destinée à faire voir de nouvelles choses par une réduction volontaire et consciente du champ de vision ou si elle constitue une véritable opération ontologique qui considère les questions de « contrôle et de communication dans la machine et l'animal » (le sous-titre du livre de Wiener) comme les facteurs suffisants à expliquer les comportements biologiques complexes. Merleau-Ponty [1964, p. 12] remarque donc que « [l]a pensée 'opératoire' devient une sorte d'artificialisme absolu, comme on voit dans l'idéologie cybernétique, où les créations humaines sont dérivées d'un processus naturel d'information, mais lui-même conçu sur le modèle de machines humaines ». Nous ne sommes pas suffisamment informés pour répondre à cette question, mais nous pensons de façon générale que l'évolution de l'informatique met en question le monopole des méthodes et langages de description d'inspiration formelle et mathématique. L'interaction avec le monde flou et contradictoire des êtres humains nous force à chercher des modèles pour lier le non-humain à l'humain sans céder à la tentation de projeter la mécanique du premier sur le second.

déterminisme social [cf. Jouët 2000]. Les rapports qui existent entre les différents éléments qui composent l'acteur et l'action dépassent largement la compréhension trop simpliste qu'implique un déterminisme basé sur des vecteurs unidirectionnel de *causalité*.

« Bien sûr, cela, ne veut pas dire que ces participants 'déterminent' l'action, que le panier 'cause' l'achat de provisions ou que le marteau 'impose' de frapper sur le clou. [...] Cela veut plutôt dire qu'il pourrait y avoir un grand nombre de nuances métaphysiques entre la pleine causalité et l'inexistence absolue. En plus de 'déterminer' ou de servir 'd'arrière plan à l'action humaine', les objets pourraient autoriser, permettre, fournir, encourager, suggérer, influencer, bloquer, rendre possible, interdire, et ainsi de suite. » [Latour 2005, p. 71]

ANT ouvre donc la porte vers un début de compréhension des objets techniques dans leur potentialité hétérogène, les modes complexes et diverses d'entrer en relation avec les autres acteurs qui peuplent le collectif. Pour décrire le rapport entre ces différents acteurs, ANT introduit son propre concept de délégation

La médiation technique

Dans la théorie de l'action élaborée par ANT, le concept de délégation joue un rôle central. ANT ne se contente pas de postuler une pluralité de modes d'existence qui dégagent des connections dans tous les sens et n'importe comment, mais cherche à montrer comment les acteurs non-humains sont concrètement *socialisés* dans le collectif. La notion de *médiation technique* y figure comme concept structurant. Elle est convoquée pour montrer comment l'action se compose à partir de la rencontre d'éléments hétérogènes et le concept de délégation s'intègre en son sein. Latour distingue quatre niveau ou dimensions :

Le premier niveau est celui de l'interférence. Nous avons vu que chaque entité, humaine ou non-humaine, peut être caractérisée par un *script* ou par un *programme d'action*, c'est-à-dire par une « série d'objectifs, d'états et d'intentions qu'un agent peut parcourir » (*the series of goals and steps and intentions that an agent can describe*) [Latour 1999, p. 178]. Lorsque deux acteurs se rencontrent, par exemple un homme en colère et un pistolet, chacun des scripts se transforme et s'adapte dans la confrontation avec l'autre. Un nouveau programme d'action surgit de la négociation entre scripts participants. Le potentiel d'action d'un *homme armé* ne se réduit ni à l'arme qu'il porte, ni à la rage qu'il éprouve. Les capacités, objectifs et démarches émergent en conséquence de la rencontre concrète et spécifique entre l'homme et l'arme. Voilà pourquoi on ne peut parler d'un déterminisme, ni social, ni technique. Chaque acteur apporte son propre script et le résultat n'est jamais réductible à l'un d'entre eux.

La deuxième dimension, le principe de composition, établit que « l'action n'est tout simplement pas une propriété des êtres humains, *mais d'une association d'actants* » (*action is simply not a property of humans but of an association of actants*) [Latour 1999, p. 182]. Ce qui naît de la composition des associations est effectivement un nouvel acteur dont la capacité d'action n'est pas

limitée à sa composante humaine. L'action composée est distribuée sur la chaîne formée par les actants et elle doit son origine à l'ensemble du réseau d'*attachements* qui se met en place. La possibilité qu'un élément soit à un moment plus dominant qu'un autre n'invalide pas le fait que l'action est toujours constituée par une pluralité de forces.

Troisièmement, la médiation technique provoque un pli du temps et de l'espace, que Latour appelle *blackboxing*, la « mise en boîte noire ». Les acteurs et les artefacts, en s'attachant les uns aux autres, disparaissent dans le nouvel acteur qui forme une nouvelle unité, un « bloc » souvent impénétrable au regard porté de l'extérieur. La porte par laquelle accéder à son intérieur ne s'ouvre qu'en cas d'accident : un rétroprojecteur qui tombe en panne se (re)transforme, quand quelqu'un l'ouvre pour le réparer, d'objet unique et délimité en une multiplicité d'actants, c'est-à-dire de composants, chacun avec sa propre fonction dans l'ensemble. D'un coup, les humains se mêlent à la technique, l'assistant du centre d'appel, les techniciens qui arrivent pour réparer l'objet, la logistique du centre des pièces détachés ; l'*intermédiaire* stable, la boîte noire, est redevenue *médiateur* [Latour 2005, p. 39]. Ce mouvement de *blackboxing*, rend la tâche de l'analyse encore plus difficile qu'elle ne l'est déjà : à la négociation d'un nouveau script et à la composition de l'action s'ajoute un mouvement qui cache ces deux premières dimensions en fusionnant la chaîne multiple en une boîte unique.

La quatrième dimension de la médiation technique est constituée par le dépassement de la frontière entre les signes et les choses. L'un des exemples préféré de Latour est le ralentisseur, ou « gendarme couché » : une sorte de monticule placé sur la route qui force les conducteurs de voitures à ralentir. Au lieu de placer, à l'endroit où les écoliers traversent la rue, une enseigne qui appelle au sens civique des conducteurs, on peut y installer une dalle de béton, qui « parle » directement à l'égoïsme d'un propriétaire de voiture, obligé de ralentir s'il ne veut pas abîmer les amortisseurs de son véhicule. Du coup, nous quittons le domaine du discours, mais nous restons pourtant dans celui du sens [Latour 1999, p. 187]. L'objet technique, le ralentisseur, ne peut plus être analysé comme pur objet mais pas non plus comme pur signe. Il occupe une fonction hybride entre matière et signe, fonction qui est effectivement *déléguée* par l'ingénieur au monticule de béton :

« Le programme de l'ingénieur est délégué au béton et, en considérant ce déplacement, nous quittons le confort relatif des métaphores linguistiques et entrons dans un territoire inconnu. » [Latour 1999, p. 187]

C'est ici que nous retrouvons finalement la notion de délégation telle que comprise par ANT ; nous allons donc la détailler par la suite.

La délégation chez ANT

Le terme délégation joue un rôle important dans les différents travaux publiés dans le contexte d'ANT, et surtout dans ceux qui s'intéressent plus à la place des objets dans le cadre plus large de la société qu'à la genèse des objets techniques dans les laboratoires. Outre certains travaux de Latour

[notamment Latour 1993a, 1993b, 1999 et 2005] un autre membre du *Centre Sociologie de l'Innovation* (CSI) de l'Ecole des Mines de Paris, Madeleine Akrich, s'est beaucoup intéressé à ce concept. Une bonne partie de notre présentation repose donc sur ses contributions.

Pour commencer, il faut rappeler une dernière fois que la base d'ANT est une théorie de l'action ; la notion de délégation s'insère sur ce terrain. Nous retrouvons donc tout de suite les réflexions générales que nous avons établies plus haut : lorsque nous parlons de délégation, nous entendons la substitution d'un acteur à un autre dans le contexte d'une tâche à effectuer ou d'une responsabilité à prendre en charge. Dans notre cas, cet « autre » est un objet technique. Au lieu d'un policier chargé de ralentir les voitures se trouve la dalle de béton chargée de la même mission. À la place du journaliste se trouve un algorithme programmé pour constituer une revue de presse.⁷⁷ Pour comprendre ce qui est délégué à un « personnage » technique, Latour nous dit que nous n'avons « qu'à imaginer ce que d'autres humains ou d'autres non-humains auraient à faire si ce personnage n'était pas en place » [Latour 1993b, p. 58]. Or, l'objet est le résultat d'un processus d'externalisation de la tâche d'un acteur vers un autre, et c'est en ce sens qu'on peut parler de « travail congelé » [Latour 1999, p. 189] « stocké » dans un outil, un dispositif ou une machine. La notion de *script* décrit la morphologie de ce travail et la rencontre entre deux scripts prend toujours la forme de la médiation technique. C'est pourquoi chez ANT, délégation et médiation sont inséparables.

La tâche ou la responsabilité déléguée, nous n'avons plus à la faire nous-mêmes. Cette observation paraît banale mais elle rappelle une nouvelle fois la dimension de *transfert* qui fonde toute délégation. Ce transfert est cependant doté d'une certaine épaisseur qui se manifeste lorsqu'on considère qu'une action s'enchaîne toujours avec d'autres. Or, dans le cas du ralentisseur, ce n'est pas seulement un travail qui est délégué, mais la *production d'un effet*, d'un enchaînement spécifique, chez tous les conducteurs qui passent devant l'école. Il s'agit donc d'une *prescription* [Akrich 1992, p. 211 ; Latour 1993b, p. 62] qui cherche à imposer un certain comportement à l'humain par le biais d'un délégué non-humain. En ce sens, la délégation est un geste politique. « Tu ralentiras devant l'école ! » pourrait dire un commandement, une loi morale ou juridique, et ce serait le même *message* que le ralentisseur. Sauf que – et c'est ici que nous rencontrons toute la force de ANT – le système de liens mis en place par une loi n'est pas *de la même nature* que celui mis en place par un objet technique. Il s'agit bien d'un *prolongement* du code de la route, qui déclare qu'il faut ralentir devant tout passage piéton, mais *avec d'autres moyens*. Et cette différence de moyens est importante et non réductible. Les sciences sociales et humaines ont l'habitude de ne pas faire attention à ce genre de distinction, car pour elles ce sont trop souvent les « forces sociales » invisibles qui agissent, la loi et le ralentisseur n'en étant que

⁷⁷ Nous allons en analyser un exemple dans notre étude de *Google News* dans le chapitre 1.3.3.

deux émanations. Mais pour ANT, et pour notre travail encore plus, il s'agit d'une différence cruciale parce que l'action est transformée, traduite, médiatisée de façon spécifique et propre à l'acteur en question, à chaque fois qu'elle passe d'un nœud au prochain. La délégation n'est pas univoque, elle peut prendre de multiples formes, types de causalité et, par conséquent, significations (politiques).

Même dans l'exemple très simple du ralentisseur, nous voyons que la délégation est finalement d'ordre moral [Akrich 1992, p. 216], qu'il s'agit de « la *délégation* de la moralité perdue du conducteur » [Latour 1993b, p. 27]. Mais la question devient vite plus compliquée et plus subtile lorsqu'il s'agit d'objets techniques plus complexes dont la dimension prescriptive est beaucoup moins visible et directe que celle du gendarme couché.

Les objets que nous visons, les NTIC et les métatechnologies, vont bien au-delà des objets simples dont le script ou le programme d'action peut être résumé en quelques phrases. Mais ANT s'est aussi intéressé aux nouvelles technologies et surtout à la place des constructeurs dans le processus de production d'un script ou d'un scénario imbriqué dans un objet technique complexe. Le problème que nous voyons apparaître à l'horizon, c'est qu'au moment où l'on prend au sérieux les objets techniques, on ne peut plus parler du « technique » comme une dimension unique et cohérente. Il faut analyser chaque objet pour ses propriétés spécifiques et il faut s'attendre à des résultats très différents pour deux objets différents. Cet esprit qui prend au sérieux les objets techniques *en tant qu'objets dotés d'épaisseur* nous met sur une piste difficile et complexe, mais essentielle à la compréhension du monde technisé d'aujourd'hui.

Nous refusons d'accepter une perspective qui suggère que la « société » du début du 21^{ème} siècle est finalement régie par les mêmes forces (sociales) que celle du 19^{ème}. Nous affirmons que la « technification » de notre quotidien change le fonctionnement de nos vies en collectivité, que les dimensions et les lieux de négociation des liens (attachements) ne sont plus les mêmes qu'il y a cinquante ans. Latour le formule ainsi :

« Il est difficile de croire que nous ayons toujours à faire aux mêmes types d'acteurs, au même nombre d'entités, aux mêmes types d'êtres et aux mêmes modes d'existence intégrés dans le même type de collectifs que ceux de Comte, Durkheim, Weber ou Parsons, particulièrement depuis que la science et la technologie ont massivement multiplié le nombre de participants à cuisinier dans le grand chaudron. » [Latour 2005, p. 260]

L'ontologie et la méthodologie d'ANT nous paraissent bien adaptées pour répondre au type de questions que nous souhaitons poser dans notre travail. Aucun des autres systèmes théoriques que nous connaissons ne permet d'ouvrir une brèche pareille dans le terrain compliqué de l'analyse des objets techniques, tels qu'ils s'intègrent dans la vie de tous les jours. Mais cela ne veut pas dire que nous allons simplement répéter ce que d'autres ont dit avant nous. Il est donc nécessaire de délimiter un concept de délégation spécifique qui rejoigne les notions d'espace médiatique procédural et de métatechnologie.

1.2.3 Notre concept de délégation

Le concept de délégation, tel que nous souhaitons l'esquisser et l'employer dans ce travail, s'inspire certainement en grande partie des travaux d'ANT, surtout en ce qui concerne la théorie de l'action composée, « hybride », qui permet de regarder de près comment des objets se mêlent aux êtres humains dans les collectifs que les deux types d'actants habitent ensemble. En même temps, nous souhaitons distinguer notre approche par un certain nombre d'éléments, notamment par le choix des objets visés, l'intimité que nous cherchons avec leur dimension technique et la place que nous accordons aux *contenus* de la délégation.

Les connaissances techniques en sciences humaines

Bien qu'ANT soit, à présent, sans doute l'une des théories en sciences sociales et humaines qui s'intéresse de plus près aux dispositifs et machines, elle demeure tout de même souvent dans à distance des éléments techniques qui participent à la composition des acteurs-réseaux et se contente donc de laisser la *boîte noire* de l'objet fermée :

« D'un côté, nous ne voulons pas que le sociologue se limite aux relations sociales ; de l'autre, nous ne demandons pas à l'enquêteur de devenir un technicien spécialisé. » [Latour 2005, p. 79]

Nous n'avons pas non plus l'intention de demander aux chercheurs en sciences humaines de devenir des experts techniques ; nous pensons par contre qu'il serait dommage et préjudiciable de renoncer par principe à la possibilité de lier un regard versé dans l'analyse des phénomènes sociaux et culturels à une compréhension des dispositifs *sur le plan de leur technicité*. Le savoir du technicien peut ouvrir certaines portes à l'analyse qui resteraient sans cela fermées. La connaissance technique des NTIC ne suffit pas pour pénétrer le phénomène sociale et culturel de la communication qui les encadre [cf. Wolton 2000]. De manière analogue pourtant, l'étude du contexte social et culturel des dispositifs technique rencontre, de notre point de vue, des limites quant à la compréhension de ces objets et des rôles qu'ils jouent. Or, l'un des arguments que nous souhaitons soutenir dans ce travail affirme que les techniques diffèrent en forme, nature, effet, dimension politique et signification culturelle [cf. Feenberg 1999]. Il n'y pas un mode d'*attachement* ou de liaison qu'on pourrait qualifier de proprement « technique » ; les différents objets négocient de façon variée, proposent des scripts différents et ils ne portent et n'apportent pas les mêmes significations. Une compréhension de leur potentiel d'action et de leur potentiel d'enchaînement dépend donc *aussi* d'une bonne connaissance de leur fonctionnement et *non pas seulement* de celle des réseaux sociaux et culturels qui les encadrent. Nous verrons plus pas que pour comprendre le fonctionnement des *métatechnologies*, un savoir technique considérable doit être mobilisé afin de ne pas tomber dans le piège de leur sur ou sous-estimation mais de les voir telles qu'elles sont.

Le processus de différenciation que nous avons évoqué dans l'introduction se rapporte non seulement à l'évolution et la diversification des techniques mais également à la variété toujours

croissante de situations d'usage de ces outils dans la société. Dans ces deux perspectives, il est évident qu'un moteur de recherche pose d'autres questions et problèmes que par exemple un algorithme de défragmentation. Les deux objets s'insèrent dans des chaînes d'actions très différentes et les médiations qu'ils subissent et engendrent ne sont pas du même ordre. Certes, la défragmentation d'un disque dur est importante dans le contexte des gros serveurs – elle réduit le temps d'accès aux données et entraîne une usure plus faible du matériel. Mais un moteur de recherche joue un rôle beaucoup plus global, la *quantité* et la *qualité* des médiations auxquelles il participe dépasse largement celles d'un ouvrier informatique spécialisé comme l'algorithme de défragmentation. De plus, le processus de *mise en technique*, c'est-à-dire de design et de construction, n'est certainement pas le même pour les deux logiciels ; les contextes de leur application diffèrent radicalement et les méthodes et stratégies employées dans leur création doivent nécessairement refléter cette différence. Lorsqu'elles ne cherchent pas à dominer l'analyse de l'ensemble, les connaissances de technicien peuvent approfondir l'étude de la diversité des objets techniques, que ce soit par rapport aux modes de leur genèse ou en ce qui concerne leur insertion dans des champs d'application et des contextes sociaux et culturels. La dimension proprement technique des objets constitue un vecteur dans un jeu de forces complexes dont chacune tire l'ensemble dans sa propre direction ; il serait dommage de se priver de ce niveau d'analyse qui, nous le répétons, est loin d'être suffisant mais peut tout de même apporter des éléments cruciaux.

Nous sommes en principe d'accord avec ANT pour ne pas approcher les acteurs hétérogènes avec des catégories *a priori*, mais nous insistons sur l'importance pour l'analyse de dégager des distinctions et d'établir des catégories dans la zone de réalité qu'elle regarde. Il est certes enrichissant de chercher à se confronter à un phénomène sans disposer d'une définition préalable qui fixerait, dès le départ, les éléments censés relever de la technique et ceux réservés à l'être humain ; mais nous pensons tout de même que l'émergence d'une telle définition devrait faire partie des objectifs de l'analyse. L'appréciation des capacités et performances des objets étudiés, appréciation qui ne peut pas se passer d'une réflexion d'ordre technique, fait partie intégrante de la production d'une représentation de la distribution des compétences dans les réseaux hybrides.

Les technologies auxquelles nous sommes aujourd'hui habitués suscitent des interrogations qui interpellent les sciences humaines. À notre avis, leur tâche ne se limite pourtant plus seulement à découvrir « l'humain » et « le social » qui accompagnent les techniques, mais elles devraient chercher ces catégories *dans* les techniques même. Le concept de délégation nous permet de faire ce travail et il nous rapproche des études de Gilbert Simondon [1958], un des rares auteurs à ne pas avoir abandonné les détails du fonctionnement technique dans la recherche de la signification d'un objet. Loin de poser la connaissance technique comme condition *sine qua non* de l'analyse de l'interaction entre l'humain et le non-humain, la matérialité de l'objet constitue un facteur dans cette équation, facteur dont les sciences humaines ne devraient pas se passer.

Les techniques visées

Notre intuition de départ était que les concepts et théories qui fonctionnaient lorsqu'il s'agissait de comprendre les rapports que l'individu entretient avec un marteau, un métier à tisser ou une voiture ne nous paraissent pas adaptés à une grande partie des outils, média et machines que nous utilisons désormais quotidiennement. On peut certainement aussi reconnaître un élément de délégation dans l'usage de ces objets, mais nous pensons que le concept dévoile toute sa force quand il est appliqué aux technologies plus avancées, et notamment à ces objets que nous appelons les *métatechnologies*. Le terme, qui évoque tout de même l'analogie avec le monde de l'organisation social, prend pleinement son sens quand ce « délégué » ou mandataire est non seulement un objet technique mais une machine dont le mode d'opération peut être caractérisé de *non-trivial*. Bien qu'il s'agisse toujours d'un fonctionnement mécanique, ces machines peuvent prétendre au statut de *médiateur* et dépasser celui de simple *intermédiaire*. En réduisant le champ d'application du concept de délégation, nous souhaitons lui conférer un sens plus précis.

De manière générale, nous pensons qu'il n'y a pas beaucoup d'intérêt à parler de délégation par rapport à un simple outil, parce qu'au cœur de cette notion se trouve l'idée d'une distanciation, qu'elle concerne l'espace, le temps, ou d'autres dimensions comme la compétence ou la bonne volonté. L'acteur chargé d'une mission agit *à la place* de quelqu'un pour compenser et, par conséquent, permettre *l'absence* de celui-là. Cette absence peut se justifier par un empêchement quelconque : je ne peux pas le faire parce que je dois être ailleurs, je ne peux pas le faire parce que je n'ai pas le temps ; mais aussi : je ne peux pas le faire parce que je ne sais pas le faire, je ne peux pas le faire parce que mon temps coûte trop cher, je ne peux pas le faire parce que je n'en ai pas envie. Peu importe la raison donnée, il s'agit bien d'une absence qui implique que le délégué doit être capable d'agir de façon autonome. C'est en ce sens que la délégation implique une décharge : elle permet de s'abstenir. L'attractivité de ce geste, mais aussi son danger, se fonde sur ce principe même. Dans le cadre de la technique, il n'est donc adéquat de parler de délégation que pour un *système largement autonome*⁷⁸. Nous reviendrons à cette question.

Les auteurs d'ANT ne font pas cette distinction entre outils simples et systèmes plus complexes pour ne pas perdre leur neutralité envers les acteurs, pour ne pas les classer d'avance dans des boîtes. Nous affirmons pourtant que les pratiques de communication et d'information liées aux métatechnologies doivent être distinguées des autres formes de *travail* pour comprendre les changements et transformations qu'elles impliquent et subissent.

⁷⁸ Nous disons « largement » parce que pour l'instant, il n'existe pas de système technique qui n'ait pas besoin de l'intervention d'un être humain de temps en temps.

Le contenu de la délégation

De la même façon, l'action déléguée qui nous intéresse ici est bien plus restreinte que dans le cadre d'ANT. Les SIC ont pour particularité de s'intéresser aux pratiques de communication et d'information et leur attribuent un statut singulier. Pour nous, il existe une différence fondamentale entre l'acte de ralentir une voiture et celui de chercher un document sur le Web. Les éléments de production, de transmission et de réception de l'information, décrits par le « modèle canonique », sont la source d'une perspective propre aux SIC : la réalité sociale qu'elles tentent d'éclaircir n'est pas celle des intentionnalités et comportements humains tout court, mais celle de ces intentionnalités et comportements en tant que liés aux phénomènes de communication et de production de sens. Dans nos sociétés où l'environnement présente de moins en moins de « nature » et de plus en plus de « culture », la circulation et la médiation des informations, messages et connaissances prend une place particulière, déterminante dans la création et le maintien de ces sociétés elles-mêmes. L'information et la communication ne sont pas simplement un domaine d'activité parmi d'autres, mais constituent le système nerveux d'une planète dans un état de développement de la mondialisation qui force plus de six milliards d'individus à négocier un avenir commun. Ce constat vaut encore plus pour les démocraties libérales où l'accès aux informations et le libre jeu des opinions jouent un rôle constitutif dans le système politique même. Le fonctionnement de la sphère publique [cf. Habermas 1992] n'y est pas un accessoire mais un élément *sine qua non*.

Comme ANT, nous nous intéressons à la délégation de la « moralité » mais nous pensons que d'autres dimensions – plus importantes encore – sont concernées par le transfert de certaines tâches de l'être humain vers la machine. Les SIC opèrent à partir du constat que nous nous mettons en relations avec le monde, désormais « environnement créé » [Giddens 1990, p. 60], à travers des processus d'information et de communication [Wolton 2000 ; Baltz 2003 ; etc.]. Nous produisons des représentations graphiques et symboliques et nous essayons de transmettre, de *communiquer*, leur sens à notre prochain. On pourrait parler d'une couche de « sens communiqué » entre le monde et les êtres humains. Le *travail* que font les métatechnologies s'inscrit dans l'économie de cette couche et exerce son influence sur la production, la communication et l'interprétation des informations ainsi que sur la structuration des échanges, de la communication. C'est pourquoi nous sommes d'accord avec Souchier et ses collaborateurs quand ils critiquent ANT en constatant une omission importante :

« Les sociologues de l'innovation n'ont pas pensé suffisamment ces objets techniques comme des médias ; ils ont donc fait l'impasse sur leur dimension communicationnelle et sur la dimension symbolique des messages. » [Souchier et al. 2003, p. 34]

Pour combler ce déficit, nous allons orienter le concept de délégation directement sur les tâches qui rapprochent les machines des médias, c'est-à-dire des opérations qui concernent l'information et la communication. L'affirmation de l'existence d'une véritable dimension communicationnelle et informationnelle est également l'une des raisons pour lesquelles nous restons à l'écart du terme

« technique intellectuelle » qui nous semble trop réducteur ; il fait courir le risque de réduire le contenu de la délégation aux seuls aspects cognitifs de ces pratiques complexes dont les formes, les fonctions et le sens relèvent pourtant du chevauchement avec les *réseaux de significations* [Geertz 1973], c'est-à-dire la culture. Pour comprendre les NTIC et le sous-groupe des métatechnologies dans leur épaisseur, il faut les regarder comme *phénomènes* dans le sens de « ce qui apparaît ».

L'horizon épistémologique

Latour souligne à maintes reprises [Latour 1993a, 2005, etc.] qu'il ne souhaite pas produire une perspective dont l'objectif ou le résultat serait de dire aux acteurs observés – très souvent des chercheurs et des créateurs techniques – comment ils *devraient* agir. ANT est une approche entièrement ciblée sur la description et elle cherche surtout à ne pas déplacer le pouvoir de définition et de prise de décision des acteurs vers l'observateur scientifique.⁷⁹ Cette position nous semble très honorable dans son principe parce que la perspective employée reste sensible à l'écoute de la symbolisation et de la production de sens apportées par les acteurs sur le terrain et cherche à les respecter. Il est important de ne pas oublier que dans le cadre des groupes interdisciplinaires qui développent des objets techniques, les personnes issues des sciences humaines et sociales ont parfois tendance à dire aux techniciens ce qu'il faut faire [cf. Rogers 1997]. Cette posture impérialiste pose problème à plusieurs niveaux et ANT fait bien de chercher à l'éviter. Notre travail repose pourtant sur l'idée que les sciences humaines, et notamment les SIC, possèdent des méthodes, des perspectives et des connaissances qui pourraient – présentées sous la bonne forme et dans un langage adapté – aider les « techniciens » à découvrir des dimensions et enjeux supplémentaires par rapport à leur pratique de création des dispositifs informatiques.

Le pari de ce texte consiste donc à produire un horizon conceptuel (*Begriffshorizont*) qui ne soit pas seulement descriptif, mais qui puisse exercer une influence dans et sur la pratique de création technique dans le contexte des NTIC. Au niveau de l'orientation épistémologie nous cherchons donc à aller plus loin que les chercheurs d'ANT, notre but étant une posture de création d'outils inspiré par les sciences humaines.

1.2.4 La délégation par rapport à d'autres concepts voisins

Pourquoi insistons-nous sur le terme « délégation » quand il y en existe d'autres qui décrivent des phénomènes similaires, comme « automatisation », « extension » ou « usage » ? Parce qu'un mot évoque, à la façon d'une métaphore, certaines associations et en néglige d'autres. Une théorie n'est pas

⁷⁹ Ce sur ce point que l'inspiration de l'éthnométhodologie se manifeste le plus visiblement.

seulement la description d'un état de choses, elle possède toujours une dimension performative qui oriente le travail scientifique en proposant tout un « réseau sémantique » [Quillian 1968], c'est-à-dire toute une collection de concepts, représentations, termes et métaphores qui sont liés entre eux de telle façon qu'ils produisent un espace sémantique où l'évocation d'un nœud sollicite tout le réseau. Les sciences humaines sont spécifiquement sensibles à l'impossibilité d'isoler un terme ou un concept de son contexte : étant donné que leur objet de recherche, la réalité humaine et sociale, est nécessairement dynamique, il n'est pas possible de lier une définition directement à une observation expérimentale stable et reproductible. Dans nos disciplines, une définition doit nécessairement advenir à travers l'identification d'un champ théorique convoqué à chaque fois que le terme ou concept est utilisé. Un choix de terminologie n'est jamais qu'un choix de mots.

Délégation et automatisation

Dans un contexte technologique, notre choix du terme « délégation » doit être justifié. Or, le mot « automatisation » ne décrit-il pas déjà en bonne partie ce que nous voulons exprimer ? Selon *Eurodicautom*, ce mot désigne une « action tendant à substituer à l'intervention humaine, dans les travaux de routine, l'action de mécanismes automatiques. Ces mécanismes peuvent intervenir pour : commander l'action, contrôler l'action, corriger les déviations ». Cette définition recouvre certainement le fonctionnement de base des métatechnologies et il thématise même la substitution d'un acteur mécanique au travail de l'être humain. Mais avec le terme « automatisation », le réseau sémantique et l'imaginaire associés et activés nous catapultent trop loin dans le terrain de la technique. Ce qui nous intéresse dans cette étude est la complexité technique *face* à la complexité humaine, ou plutôt les amalgames qui se forment entre l'humain et le non-humain dans l'interrelation des actions et des acteurs. En parlant d'automatisation, on s'approche rapidement de l'imaginaire de la cybernétique qui voit dans tout comportement le déroulement d'un plan, l'actionnement d'un mécanisme. La machine est vue à travers la métaphore de l'outil et l'image de l'être humain, telle qu'elle accompagne toute métaphore de la technique, se rapproche de celle de l'*homo faber*, dont Hannah Arendt⁸⁰ a déjà fortement critiqué l'unidimensionnalité.

Le vocabulaire de base d'un modèle ou d'un concept représente l'ensemble des particules élémentaires à partir desquels un édifice théorique se bâtit. Ces unités de départ sont la « matière » d'un projet de recherche, et non pas les objets bruts de la « réalité ». Tout ce qui suit dépend en grande partie du travail préalable de définition, délimitation et conceptualisation des modèles et termes de base :

⁸⁰ Cf. Arendt, Hannah : *The Human Condition*. Chicago : Chicago University Press, 1958

« [Cette 'matérialisation'] établit la scène pour donner forme à la définition, à la solution et au design du problème, et à sa mise en œuvre. » [Ciborra 2004b, p. 32]

En choisissant « délégation » plutôt qu'« automatisation », nous échangeons un imaginaire plutôt mécaniste pour un imaginaire relationniste qui devrait nous permettre d'interroger la technique sous un angle encore inhabituel – par le biais de ses dimensions politiques, culturelles et sociales – sans pour autant abandonner le terrain pratique pour celui de la pure abstraction, ce qui se produit, à notre avis trop souvent, chez les philosophes de la technique. En parlant d'automatisation, les problèmes et les enjeux qui apparaissent se réduisent à des questions de modélisation et d'implémentation. La machine fait-elle ce qu'on lui a demandé de faire ? Les performances et la fiabilité sont-elles satisfaisantes ? Comment optimiser le fonctionnement et réduire les coûts simultanément ? L'automatisation relève de la compétence de l'ingénieur. Alors qu'au moment où nous parlons de délégation, une autre série de question s'impose. Peut-on faire confiance à la machine ? Comment garantir les principes de responsabilité et de contrôle ? Quel degré d'autonomie est justifié ? Dans le cadre d'une tâche industrielle, les différences entre les deux groupes de questionnement semblent négligeables : quand un métier à tisser fonctionne selon ses spécifications, on peut lui faire confiance. Dans le cadre d'un moteur de recherche ce n'est pas aussi facile parce que les « performances » d'une métatechnologie qui se charge d'une tâche culturelle ne sont pas mesurables de façon objective. Le moteur de recherche est-il « objectif » ? Sur quels critères effectue-t-il ses choix ? Le concept de délégation ouvre la porte à une thématization des techniques avancées en tant que *membres actifs du collectif* – avec toute l'ambiguïté qui s'ensuit.

Sur le plan purement technique, ce que nous entendons par délégation pourrait pourtant s'exprimer par le terme « automatisation » – l'acte de substituer à l'intervention humaine, dans les travaux de routine, l'action de mécanismes automatiques. Ce ne serait pas faux. Mais cela nous en laisserait à une logique industrielle qui souscrit au point de vue de la machine en tant qu'ensemble qui fonctionne. Le concept de délégation marque un déplacement de l'analyse vers l'être humain comme usager individuel, comme groupe et même comme société – toujours encadrés par une culture spécifique, écran sur le fond duquel le transfert prend son sens. Il nous permet d'adopter une perspective transversale allant de la pure technique aux questions psychologiques, sociales et politiques en thématizing le rapport à nos machines comme fait culturel complexe. En parlant de délégation nous réalisons que l'automatisation est effectivement une production de pratiques, de modes de vivre et de pensée parce qu'elle est tout autant un fait technique qu'un fait social et culturel. Nous retrouvons l'idée de l'être humain qui se façonne à travers ses outils [Leroi-Gourhan 1964].

Un autre raison de préférer le terme de « délégation » à celui d'« automatisation » a trait à ce que Latour appelle « le dépassement de la frontière entre les signes et les choses » [Latour 1999, p. 186]. Nous connaissons bien cette dichotomie entre signes et choses, souvent déclinée en plusieurs formes particulières : l'esprit et la matière, le discursif et le non-discursif ou encore l'information et l'action. En SIC, c'est bien sûr le dernier couple qui nous intéresse le plus. Le concept de délégation nous

permet de voir comment les techniques traversent cette frontière, comment il est impossible de séparer le fonctionnement de la signification. Mais une fois de plus, nous entendons résister à la tentation de concevoir « la technique » comme unité métaphysique cohérente et bien délimitée. Les objets techniques ne traversent pas tous la frontière entre action et information de la même façon. Les choses se lient avec les mots par des chemins de natures différentes⁸¹. Un marteau qui devient symbole du travail n'a pas pris la même voie qu'un algorithme qui filtre du spam.

Le concept de délégation, avec le réseau sémantique qu'il évoque, est finalement un outil formidable pour introduire la question du pouvoir dans la technique sans pour autant tomber dans le piège qui consiste à déclarer instantanément un dispositif comme dominateur ou libérateur, comme cela a été fait pour l'Internet et d'autres média avant lui. Un rapport de délégation technique tel que nous l'entendons n'est jamais rapport entre les deux catégories abstraites que sont « la technique » et « la société » mais une relation identifiable et réelle entre des acteurs ou des réseaux d'acteurs, située dans un contexte spécifique. Cela ne veut pas dire que le concept ne puisse pas servir dans un débat plus abstrait ; mais il se refuse aux généralisations du type « la société est dominée par la technique ». La relation constituée par la délégation est toujours marquée par un transfert de pouvoir (de décision), mais cela ne veut pas dire qu'il y ait domination ou abus. La qualité des rapports de forces doit être spécifié au cas par cas. Le concept de pouvoir, tel qu'il participe du réseau sémantique de la délégation, doit être compris comme nécessairement relationnel et orienté vers la *microphysique* [cf. Foucault 1975]. En ce sens, les phénomènes de pouvoir ne sont pas à comprendre comme l'effet des institutions, mais à l'inverse, les institutions sont perçues comme l'effet du jeu des forces dans tous les pores de la société. Nous allons montrer plus bas comment une telle perspective peut s'intégrer dans une analyse des dispositifs d'information et de communication.

Délégation et extension

Nous devons justifier la mise à l'écart d'un deuxième concept ; la notion d'« extension » [McLuhan 1995], fortement liée à celles de « projection » [Kapp 1877] et « prothèse » [Gehlen 1986], représente un moyen couramment employé par les SIC pour décrire le rapport entre les êtres humains et leurs outils. Comme pour l'automatisation, nous ne pensons pas que ce concept soit faux ou qu'il ne mérite pas sa place dans le paysage de la recherche. Mais avec « délégation », nous cherchons à savoir autre chose que ce que la notion d'extension nous permet de voir. C'est encore Latour qui le dit clairement :

⁸¹ Foucault [1966] nous montre déjà trois façons de coexister, mais il y en a bien plus !

« Nous admettons fort bien que les techniques soient le prolongement de nos organes. Nous savions qu'elles étaient la démultiplication de la force. Nous avons simplement oublié qu'elles étaient aussi la délégation de notre morale. » [Latour 1993b, p. 32]

Le choix du concept de délégation dévoile donc une arrière-pensée. La science n'est pas la description désintéressée d'un état de choses. Un projet de recherche contient un but, souvent flou, certes, mais toujours alimenté par une *volonté de savoir* qui lui est spécifique. Les concepts d'extension et de prothèse mettent en relief la technique comme un prolongement du corps [McLuhan 1995, p. 45] capable d'augmenter progressivement les capacités de l'être humain. C'est pourquoi nous les retrouvons habituellement dans le contexte des analyses des mutations dans la *longue durée* des sociétés [Innis 1995 ; McLuhan 1995 ; etc.] ou de l'espèce [Leroi-Gourhan 1964 ; Flusser 1998 ; Serres 2001 ; etc.]. L'horizon de ces recherches est *anthropologique* ; il ne se prête guère à l'exploration du niveau *microphysique* que nous venons de mentionner. La délégation ouvre cependant une perspective *sociale* ; bien qu'elle puisse aussi aider à comprendre les grandes lignes de l'évolution de l'espèce, elle est surtout appropriée à l'étude des interactions dynamiques qui se produisent dans la *courte durée* entre les différents acteurs du collectif et qui forment les différents *terrains de lutte* pour l'orientation de l'avenir. En analysant des techniques, et surtout ce genre étrange de NTIC que nous avons nommé les métatechnologies, à travers le concept de délégation, nous souhaitons mettre en lumière la signification de ces objets dans le collectif dynamique qui forme désormais notre habitat – non seulement pour comprendre les luttes et leurs enjeux, mais aussi pour tenter d'élucider les choix techniques que nous faisons en tant que constructeurs d'objets techniques. Au bout du compte, il s'agit du vieux rêve d'accroître la liberté humaine au moyen du savoir.

Délégation et usage

Le troisième concept duquel il faut démarquer la notion de délégation est aujourd'hui probablement le plus courant dans notre discipline. On peut affirmer sans hésitation que les SIC s'approchent actuellement des NTIC très majoritairement par le biais des *usages*. Très liée aux travaux de Michel de Certeau [1990] et de Jacques Perriault [1989] l'originalité de cette perspective vient du constat que le sens et l'usage ne sont pas imposés par l'outil technique mais qu'ils sont le résultat d'une *pratique d'utilisation* qu'on devrait imaginer comme une négociation permanente entre les objets et ceux qui les emploient dans un contexte individuel, social et culturel spécifique. Un tel intérêt pour les usagers en tant qu'individus actifs et producteurs de sens est évidemment très important. Nous croyons pourtant que la concentration exclusive sur les usages et les usagers fait courir un double danger : perdre de vue l'objet technique en tant que forme (*médium*) et / ou fonctionnement (*machine*), dotés d'une matérialité et de caractéristiques bien spécifiques, d'une part ; oublier les enjeux de pouvoir directement liés à ces deux dimensions d'autre part.

La notion de délégation n'est pas seulement sensible à une conception de la production de sens comme lutte entre les différents *actants* qui interviennent dans l'usage, mais elle permet de prolonger

la question du pouvoir tout au long de la chaîne usager-objet-constructeur. Terry Winograd et Fernando Flores nous donnent une indication importante :

« Un ordinateur ne peut jamais conclure un engagement. » [Winograd / Flores 1986, p. 106]

Un logiciel ne peut jamais s'engager à quoique ce soit. Il y a pourtant, dans tout usage d'un outil un engagement implicite qui se fait sur la base de la confiance que l'utilisateur accorde à l'outil [cf. Giddens 1990]. Bien qu'il soit intéressant et instructif d'analyser des logiciels comme des acteurs, nous ne souhaitons pas postuler qu'ils peuvent prétendre au statut d'une personne morale ou juridique. Avec qui se forge donc le « contrat de confiance » ? La grande majorité des théories et études d'usage se concentrent, quand l'objet technique ne disparaît pas, sur le rapport entre cet objet et ses usagers – en oubliant que par le biais de l'objet technique se forge un autre rapport :

« Bien sûr qu'il existe un engagement, mais c'est celui du programmeur, et non pas du programme. »
[Winograd / Flores 1986, p. 123]

Celui qui s'engage n'est pas le logiciel, mais le développeur qui le produit.⁸² Le concept de délégation peut nous aider à comprendre la relation difficile, mais si caractéristique de notre époque, entre constructeur, outil et usager. Il ne peut certainement pas prétendre à le remplacer celui d'usage, mais il constitue un supplément puissant pour retrouver la place du créateur dans l'ensemble. La question de savoir ce qu'une reconnaissance de la responsabilité du développeur pourrait impliquer pour le travail de création technique constitue le sujet de la deuxième partie de cette étude. Pour l'instant, il nous suffit de constater que chacun des acteurs dans un contexte d'usage est source et objet de sens et de pouvoir. La décision de ne pas prendre en compte les constructeurs en tant que forces importantes derrière les objets revient à oublier qu'un objet technique n'est pas *devenu*, mais *fait*. Nous entendons le concept de délégation comme complémentaire de celui d'usage qui jouera lui-même encore un rôle important dans ce travail.

Une précision est pourtant nécessaire : notre projet ne cherche pas à réinstaller l'inventeur ou l'auteur dans la position du créateur souverain qui produit *ex nihilo* par la force de son génie, loin de là. Il s'agit plutôt de souligner le fait qu'à travers l'objet technique, il y a rencontre ; et toute rencontre ouvre sur un jeu de forces.

⁸² Scardigli [1992, p. 270] confirme cette place du développeur derrière l'objet quand il écrit que « Les objets techniques de plus en plus 'intelligents' qui se rapprochent de l'automate vrai créent des situations où l'utilisateur perd tout sens critique, démissionne devant des systèmes plus compétents que lui : c'est-à-dire devant l'ingénieur-concepteur qui en quelque sorte prend la direction des opérations, par le truchement de l'intelligence artificielle qu'il a installé dans l'objet-système informatique. »